

Lutte contre la pollution

M. Roberts: Madame le Président, je pense pouvoir donner au député une réponse brève, en deux points. Oui, je pense que les ressources du ministère sont excellentes, mais il arrive de temps en temps, que nous ayons à embaucher des experts-conseils de l'extérieur qui ont des spécialisations et des connaissances particulières dont nous ne disposons pas sur-le-champ.

Deuxièmement, je répondrais à la question directe que le député a posée aujourd'hui, qu'il est vrai que le gouvernement précédent s'était engagé en principe. Je pense que le député se rendra compte que le montant que le gouvernement affectera à la recherche sur la pluie acide dépassera celui que le gouvernement précédent avait envisagé.

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, je désire féliciter mon successeur au ministère de l'Environnement de l'intérêt qu'il manifeste, non seulement pour son ministère, mais aussi pour ce problème très important. Lui et moi sommes absolument d'accord sur une chose: la collaboration de tous les Canadiens sera indispensable pour le résoudre.

Je voudrais poser une ou deux questions bien précises. En janvier, deux groupes de travail ont été formés. L'un était un groupe stratégique présidé par un représentant du Québec. L'autre était un groupe technique et scientifique présidé par un représentant de l'Ontario. Nous avons aussi un comité directeur présidé par moi-même, en tant que ministre fédéral de l'Environnement, et comprenant, le ministre de l'Environnement du Québec, le ministre de l'Environnement de l'Ontario et un ministre représentant les Maritimes.

A-t-on maintenu la même organisation et, dans l'affirmative, où le groupe de travail fédéral-ontarien concernant l'Inco se situe-t-il dans cet ensemble? Le ministre pourrait-il nous aider à comprendre comment fonctionne cette organisation et nous dire si elle existe toujours?

Pendant que je suis debout, je voudrais poser une autre question au ministre. La discussion ne portait aujourd'hui que sur une compagnie. Le ministre n'ignore pas que si l'Inco produit d'importantes émissions de soufre, elle n'est certainement pas la seule au Canada. En outre, le ministre sait également que les pluies acides ne sont pas causées seulement par le soufre. En fait, j'ai eu la preuve—comme le nouveau ministre aussi, j'en suis sûr—que les émissions d'azote contribuent de plus en plus aux précipitations acides.

J'ai remarqué que le député d'Hamilton Mountain (M. Deans) parlait seulement du soufre alors qu'en fait, au Canada comme aux États-Unis, l'oxyde d'azote contribue d'une façon très importante à causer les pluies acides.

Par conséquent, le ministre pourrait-il répondre d'abord à la question concernant la structure de cette organisation et la place qu'y occupe le groupe d'étude et deuxièmement, à la question concernant les autres sources d'émission. Plus particulièrement, que pouvons-nous faire contre l'augmentation des émissions d'azote dont l'Inco n'est pas seul responsable?

M. Roberts: Madame le Président, je suis heureux qu'on me pose la question. J'espère pouvoir y répondre dans sa totalité.

Elle me donne la chance—que je n'ai pas eue hier quand le député m'a attaqué—de rendre hommage au travail qu'il a effectué comme ministre de l'Environnement. Une bonne part de mon travail consiste à poursuivre sur sa lancée. Je sais que tous les deux nous sommes très préoccupés par ces problèmes, et de temps à autre j'attendrai de lui des conseils en plus de ses questions à la Chambre.

Je vais m'efforcer de répondre à ses questions. La structure n'a pas changé. Il l'a décrite exactement et nous la conservons. Le comité qu'il a décrit sera cependant un comité spécial Ontario-Canada. Je suis persuadé que les renseignements qu'il fournira seront utilisés dans l'ensemble du système, mais juridiquement ce sera un comité distinct.

Il a été question aujourd'hui de l'Inco, quoique mes propos visaient la situation de Falconbridge, mais nous allons aussi étudier au comité d'autres sources de pollution. Le député a tout à fait raison—il s'agit je pense de son quatrième point—nous sommes extrêmement préoccupés par les rejets non seulement de gaz sulfureux mais aussi d'azote. C'est un important sujet des préoccupations dans le cas des usines thermiques. Nous sommes au courant de ce problème, nous nous en occupons. L'ordonnance émise aujourd'hui par l'honorable Harry Parrott concerne les rejets de gaz sulfureux. Cependant, le député a tout à fait raison de dire que les oxydes d'azote constituent également un problème sérieux, et nous allons y consacrer une bonne part de notre attention.

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Environnement (M. Roberts) au sujet du groupe de travail. Je suppose que ce groupe aurait pour but de présenter des recommandations pour la réduction ou l'élimination ultime des pluies acides. Je me demande si ce groupe aura notamment pour mission de chercher des moyens de réduire le potentiel polluant des combustibles qui servent par exemple à la production d'énergie ou à l'affinage, comme dans le cas de ceux utilisés par l'Inco afin d'extraire le bioxyde de soufre avant que le produit ne soit utilisé. L'exemple dont on s'est servi était, je crois, celui du lavage du charbon dont le sous-produit sert d'engrais; l'opération permet également d'éliminer le bioxyde de soufre du charbon avant de l'utiliser à l'usine. Je voudrais savoir si ces mesures préventives sont du ressort du groupe d'étude?

● (1600)

M. Roberts: Je suis désolé, madame le Président, mais j'ai été distrait pendant un moment, au beau milieu de la question. Je ne crois pas en avoir compris toute la portée.

Le groupe d'étude est chargé d'étudier à la fois la possibilité sur le plan pratique d'utiliser les techniques connues, ou les nouvelles qu'on pourrait perfectionner, et aussi de se pencher sur diverses questions plus générales. Son mandat est très vaste. Si j'ai bien compris toute la question du député, les points dont il a parlé seraient, si je ne m'abuse, du ressort du groupe d'étude.